



**L'ASSOCIATION
SPORTIVE AUTOMOBILE
TERRE D'ELNE**

ORGANISE LE

37^{ème} AUTO CROSS SPRINT CAR TERRE D'ELNE
Championnat Occitanie Méditerranée d'Auto cross Sprint Car
Challenge CORAC

ELNE

11 et 12 OCTOBRE 2025

CIRCUIT SAINT MARTIN



**LIGUE
SPORT AUTOMOBILE
OCCITANIE MÉDITERRANÉE**



**CHALLENGE
CORAC**

REGLEMENT PARTICULIER

37^{ème} AUTO CROSS SPRINT CAR TERRE D'Elne *11 et 12 Octobre 2025*

Les articles non repris dans le règlement particulier sont conformes à la réglementation générale de la discipline.

ARTICLE 1. ORGANISATION

L'ASA Terre d'Elne organise les 11 et 12 Octobre 2025 une compétition automobile nationale d'Auto cross Sprint Car intitulée 37^{ème} Auto cross Sprint Car Terre d'Elne

Cette compétition compte pour :

Le Challenge CORAC

Le Championnat Occitanie Méditerranée d'Auto cross Sprint Car 2025

Le présent règlement a été enregistré par la FFSA sous le permis d'organisation numéro 507 en date du mercredi 25 juin 2025 .

1.1. OFFICIELS

Observateur de la Ligue		
Président du Collège des Commissaires Sportifs	BERGUES Thierry	Lic : 76614
Membres du Collège	GALBAN Claude	Lic : 1747
	MITRAC Danièle	Lic : 6151
Directeur de Course Responsable	RAINAUD Christian	Lic : 6150
Directeurs de Course adjoints	ROPP Axel	Lic : 296875
	COLOMB Patrick	Lic : 12855
	CENTIMES Gérard	Lic : 31211
	BRETAR Jean Luc	Lic : 134776
	CHOUIDEN Yves	Lic : 41554
	SAPIN Jacques	Lic : 5008
	GIACOMONI Christian	Lic : 47046
Directeurs de Course stagiaire	GUEYTE Armand	Lic : 353647
	MOREAU France	Lic : 13620
Secrétaire à la Direction de Course	BRETAR Hélène	Lic : 140879
Commissaire Technique Responsable	ROQUES Jean Pierre	Lic : 178808
Commissaires Techniques	MAURIAL Patrick	Lic : 41237
	ROQUES Laurent	Lic : 16814
	NATEWAJKO Christophe	Lic : 43054
	JOURNAUX Yvon	Lic : 19327
	CHABAUD Claudine	Lic : 156447
	ALGANS Michel	Lic : 299446
Commissaires Sportifs Chargés des relations avec les concurrents	DESSENS Alain	Lic : 19459
	BASTID Alain	Lic : 155491
	AGNUS Patrice	Lic : 104282
	RECH Martine	Lic : 3382
Chronométrateur Responsable	BERGUES Sarah	Lic : 131841
Chronométrateurs :	CAPPELOT Jacqueline	Lic : 181661
	BORAO Séverine	Lic : 339471
	LIMIA Elodie	Lic : 253170

Responsable de la mise en place des moyens de secours et de la remise en état du terrain	JUANOLA Jean	Lic : 2357
Médecin Chef	Dr JEBALI Chawki Dr MONTGAILLARD Joëlle	
Responsable Sécurité	CARRERE Steve	Lic : 40319
Responsable du service presse	GRANDO Robert	Lic : 24413

L'organisateur administratif et technique est A.S.A.Terre d'Elné.

1.2. HORAIRES

Parution du règlement	Dès l'obtention du permis d'organiser
Clôture des engagements	8 octobre 2025 à minuit
Publication de la liste des engagés	9 octobre 2025
Date et lieu de la compétition	11 et 12 Octobre 2025 Circuit Saint Martin - Elné
Vérifications administratives et techniques	Samedi 11 Octobre de 7 h à 9 h 30
1 ^{ère} réunion du Collège des Commissaires Sportifs	Vendredi 10 Octobre à 19 h 30
Briefing écrit	Transmis par ITS Results
Horaire des essais chronométrés	A partir de 8 h 30 Samedi 11 Octobre
Horaire de la course Samedi 11 Octobre 2025	1 ^{ères} Manches qualificatives : De 11 h à 12 h et de 14 h à 16 h
Dimanche 12 Octobre 2025	2 ^{èmes} Manches qualificatives : A partir de 16 h
	3 ^{èmes} Manches qualificatives : A partir de 8 h
	½ Finales et Finales : de 11 h à 12 h suite à 14 h
Affichage des résultats provisoires	15 minutes après la dernière finale
Remise des prix	Podium à l'extérieur du circuit après chaque finale.

Déroulement de l'épreuve obligatoire : Maxi Sprint, Tourisme Cup, Sprint Girls, Buggy Cup, Junior Sprint, Maxi Tourisme, Buggy 1600, Super Sprint, Super Buggy.

Cet ordre sera appliqué dès les essais chronométrés, les manches qualificatives, les ½ finales et les finales.

1.3. VERIFICATIONS

Les vérifications administratives se dérouleront le Samedi 11 Octobre 2025 de 7 h à 9 h 15 dans la salle attenante au restaurant. Les vérifications techniques se dérouleront le Samedi 11 Octobre 2025 de 7 h 15 à 9 h 30 au local « contrôles techniques ». Chaque pilote pourra contrôler s'il est bien enregistré sur la pré liste des engagés qui sera diffusée le 1^{er} octobre 2025 (le jeudi de la semaine avant la compétition) auprès du challenge Corac. Il lui appartient de prendre contact avec l'organisateur au numéro de téléphone suivant 06 22 91 58 48 pour tout renseignement.

ARTICLE 3. CONCURENTS ET PILOTES

3.1. ENGAGEMENTS

Les engagements seront reçus sur la plateforme engagés-sport jusqu'à la date de clôture des engagements qui est fixée au mercredi 8 octobre 2025 à minuit. Ils sont fixés à :

- 160 € avec la publicité facultative de l'organisateur jusqu'au mercredi 1^{er} octobre 2025
- 200€ avec la publicité facultative de l'organisateur jusqu'au mercredi 8 octobre 2025
- sans la publicité facultative de l'organisateur(x2).
Chaque voiture ne pourra être conduite que par un seul pilote à l'exception de la division Sprint Girls dans le cadre d'une double monte. Les Titres de Participation seront admis pour les disciplines autocross et sprint car. La présentation du permis de conduire n'est pas demandée.

ARTICLE 4. VOITURES ET EQUIPEMENTS

4.1. VOITURES ADMISES

Auto cross: Maxi Tourisme ,Buggy 1600, Super Buggy, Tourisme Cup et Buggy Cup
Sprint car: Super Sprint, Maxi Sprint, Junior Sprint, Sprint Girls

ARTICLE 5. PUBLICITE

La publicité obligatoire et facultative sera publiée par un communiqué de l'organisation qui sera remis au plus tard aux vérifications.

ARTICLE 6. SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1. PARCOURS

Le 37^{ème} Auto cross Sprint Car se déroulera sur le circuit SAINT MARTIN selon les prescriptions des Règles Techniques et de sécurité des circuits tout terrain en application des articles R 331-18 à R 331-45-1 du Code du Sport. Il est long de 1000 m et la largeur est comprise entre 16 et 18 m. Le circuit a été agréé par la FFSA en date du 27 Février 2023 sous le numéro de classement : 66 08 23 0527 AC NAT 1000. L'accès au circuit se fait : Autoroute A9 – Sortie Perpignan Sud – Direction Argelès puis Elne - Suivre fléchage (voir plan d'accès)

6.7. TABLEAU D’AFFICHAGE

Les informations officielles seront portées exclusivement sur le tableau d'affichage virtuel par l'application Its Résultats. En cas de problème technique le tableau d'affichage virtuel sera remplacé par un tableau d'affichage papiers. Ce tableau d'affichage sera à proximité immédiate de la pré grille.

6.8. PERMANENCE

Pendant la manifestation, une permanence sera tenue par les chargés des relations avec les concurrents à proximité de la Direction de Course (algeco). Il est également possible de contacter l'organisation avant et pendant la compétition aux numéros de téléphone suivants : 06 22 91 58 48 ou 06 03 804 804

ARTICLE 7. DEROULEMENT DE LA COMPETITION

7.1. ESSAIS

7.1.2. Essais chronométrés

Samedi 11 Octobre 2025 à partir de 8 h 30 une séance d'essais obligatoire en 4 tours par séries

7.2. BRIEFING

Briefing écrit : il sera disponible sur ITS Results

7.3. COURSE

Samedi 11 Octobre 2025

1^{ères} Manches Qualificatives : de 11 h à 12h et de 14 h à 16 h sur 5 tours

2^{èmes} Manches Qualificatives : à partir de 16 h sur 5 tours

Dimanche 12 Octobre 2025

3^{èmes} Manches Qualificatives : à partir de 8 h sur 5 tours

½ Finales et Finales : de 11 h à 12 h et suite à 14 h sur 6 tours en ½ Finales et 7 tours en Finales

7.3.1. La pole position est fixée à gauche .

7.4.1. ZONE D'ASSISTANCE TEMPORAIRE

Une zone d'assistance temporaire sera définie et identifiée près de la pré-grille. Elle sera matérialisée par des barrières. Elle figure sur le plan de sécurité de l'épreuve.

La ZAT est placée sous le régime de parc fermé et sous la responsabilité d'un commissaire technique et *de deux juges de fait formés au fonctionnement des extincteurs.*

7.6P. PARC FERME FINAL

Conformément à l'article 7.6 de la réglementation générale auto cross et sprint car, toutes les voitures sont dès le baisser de drapeau en régime parc fermé. Seules les voitures désignées par le Directeur de Course ou le Président du Collège devront se rendre en parc fermé ou au contrôle technique. Les voitures restent en régime de parc fermé 30 minutes à compter de l'affichage du classement officiel provisoire. Le non-respect de cette règle entraînera la disqualification du contrevenant

ARTICLE 9. CLASSEMENTS

Les modalités du classement général figurent dans la réglementation générale de chaque discipline.

Le classement officiel provisoire sera affiché 15 minutes maximum après chaque finale A. Il deviendra définitif 30 minutes après l'heure d'affichage du résultat provisoire, sauf dans le cas d'une réclamation ou d'un avis du Collège des Commissaires Sportifs.

ARTICLE 10. PRIX

10.3P. COUPES

La remise des trophées aura lieu à l'issue de chaque finale. Elle aura lieu au podium à l'extérieur du circuit.

ARTICLE 11. REGLES TECHNIQUES ET DE SECURITE

11.1P. COMMISSAIRES PREVUS PAR L'ORGANISATEUR

Nombre de postes de commissaires de piste : 7

Nombre d'extincteurs par poste, type et capacité 2 à poudre ABC 6 Kg

Nombre de commissaires de piste, pendant l'épreuve 20

11.2P. MEDICALISATION

Conforme à l'article 2.2.2 /2.2.3 de la réglementation médicale, et à l'article IIA7 des RTS.

Le circuit est équipé d'un centre médical non permanent.

Le circuit n'est pas équipé d'une structure de soins intensifs.

Nombre d'ambulance pour les concurrents : 2

Une ambulance sera-t-elle équipée du matériel nécessaire à la réanimation : oui

Une équipe d'extraction est-elle prévue dans le respect du cahier des charges : non

ANNEXE(S) COMPLEMENTAIRE(S)

Horaires détaillés de l'épreuve.

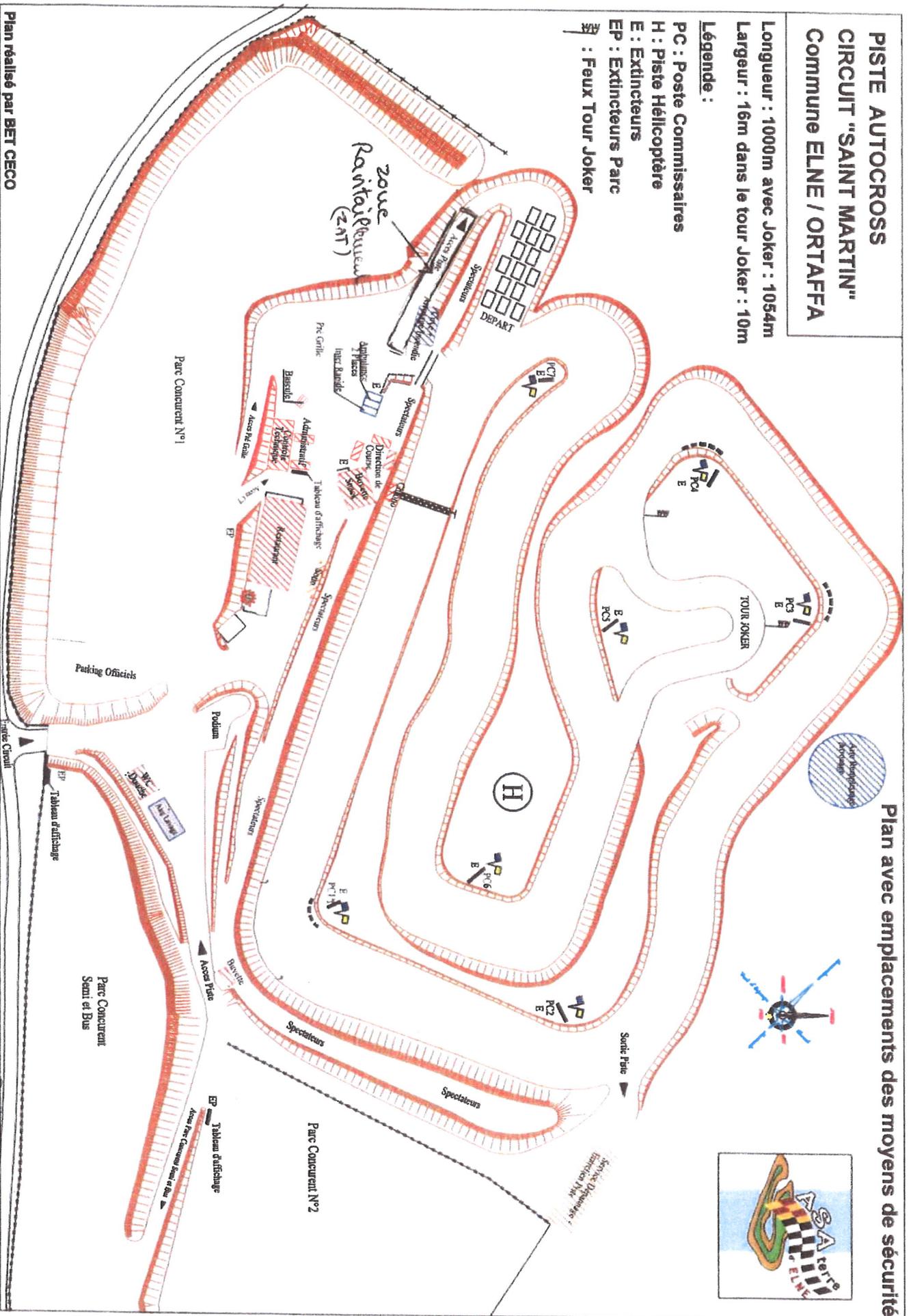
Arrêté d'homologation préfectorale du circuit.

Dossier de sécurité.

PISTE AUTOCROSS
CIRCUIT "SAINT MARTIN"
 Commune ELNE / ORTAFRA

Longueur : 1000m avec Joker : 1054m
 Largeur : 16m dans le tour Joker : 10m

- Légende :**
- PC : Poste Commissaires
 - H : Piste Hélicoptère
 - E : Extincteurs
 - EP : Extincteurs Parc
 - 🚒 : Feux Tour Joker



Plan réalisé par BET CECO

Plan avec emplacements des moyens de sécurité



Arrivée par Nationale 9

Traverser Perpignan – Tout droit
 Direction ARGELES
 Sur quatre voies sortie N° 6 ELNE
 A droite passage à niveau
 OBLIGATOIRE POIDS LOURDS
 Ensuite parcours fléché

Arrivée par Autoroute

Sortie Perpignan Sud n° 42
 Direction ARGELES
 Sur quatre voies Sortie N°6 ELNE
 A droite passage à niveau
 OBLIGATOIRE POIDS LOURDS
 Ensuite parcours fléché

